

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00238
Numéro SIREN : 750 875 866
Nom ou dénomination : MGAL

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2019 sous le numéro de dépôt 159



368429

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000159**
n° de gestion : **2012B00238**
n° SIREN : **750 875 866 RCS Aubenas**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aubenas certifie avoir procédé le 04/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

MGAL - Société à responsabilité limitée
48 Place du Grand Chemin 07100 Roiffieux -FRANCE-

date de clôture : 30/04/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Selon votre déclaration ce dépôt de comptes annuels aura une publicité restreinte en application de l'article L.232-25 du code de commerce.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



368429

MGAL

Société À Responsabilité Limitée au capital de 50 000.00 €

Siège social : 48 PLACE DU GRAND CHEMIN

07100 ROIFFIEUX

750 875 866 RCS AUBENAS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AUBENAS
Dépôt n° 159 du 4/3

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 OCTOBRE 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2018, s'élevant à 65 378.04 €, de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves », la somme de 65 378.04 €
Total 65 378.04 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

COMPAGNIE COMMERCIALE
D'AUBENAS



Attention, la publication des comptes annuels constitue un outil de communication vis-à-vis des tiers. Il ne faut donc pas prendre à la légère la décision de :

- **Continuer à les rendre publics (comme cela est fait depuis de nombreuses années – c'était la règle)**
- **Ou ne plus les rendre publics (nouvelle possibilité offerte par la Loi Macron)**

- La publication de vos comptes peut rassurer les tiers, collaborateurs, clients, fournisseurs, Banques, assureurs etc,

- Ne pas les publier peut au contraire les inquiéter (surtout si vous le faisiez auparavant)

Il a été notamment constaté que certains organismes (banques et assureurs crédits notamment) ou fournisseurs refusent l'octroi de crédits ou d'assurance-crédit faute de publication des comptes)

- Certains clients peuvent souhaiter accéder aux comptes de votre entreprise ou attachent de l'importance à la publication des comptes de celle-ci,

- La non publication des comptes peut vous extraire de certains fichiers de prospection,

- La visibilité de la santé financière de l'entreprise peut constituer une stratégie vis-à-vis de la concurrence,

- La publication des comptes en cas de bons résultats, d'une bonne santé financière, peut inciter les clients à négocier les tarifs à la baisse ou les inquiéter en cas de pertes, mais ne pas publier ses comptes peut également les inquiéter,

- Le positionnement de votre entreprise dans un environnement concurrentiel fort ou une activité sensible peut également influencer sur votre choix.

Il vous appartient d'arbitrer entre la publication ou l'absence de publication (confidentialité).



POUVOIR

Je soussignée MURIEL VERT, agissant en qualité de gérante de la société MGAL,
société à responsabilité limitée au capital de 50 000.00 €, dont le siège social est à ROIFFIEUX,
07100, (Ardèche) 48 PLACE DU GRAND CHEMIN,
et immatriculée au RCS de AUBENAS sous le numéro 750875866,

Constitue par la présente pour mandataire spécial :

- le cabinet AFFEXIO sis à SAINT CLAIR (07430), LES MASSAS,
Siret : 79116681200010

A l'effet d'accomplir en mon nom toutes formalités.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à ROIFFIEUX,

Le 31 octobre 2018.

MURIEL VERT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Vert', written over a horizontal line.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL MGAL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>48 PLACE DU GRAND CHEMIN 07100 ROIFFIEUX</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>7 5 0 8 7 5 8 6 6 0 0 0 1 4</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, <u>30/04/2018</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI	1 096 360	1 096 360	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 216	529	687
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	55 348	47 148	8 200
		Immobilisations en cours AV	AW	2 500		2 500
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	3 448		3 448
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI			
TOTAL (II) BJ		1 158 873	47 677	1 111 195		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU	91 460		91 460
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	18 320		18 320
		Autres créances (3) BZ	CA	17 821		17 821
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	10 855		10 855
	Disponibilités CF	CG	187 379		187 379	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	2 253		2 253	
	TOTAL (III) CJ	328 090	CK		328 090	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 486 964	IA	47 677	1 439 286	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL MGAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA		50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		358 528	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		65 378	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		478 906
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		20 000	
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		20 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		596 680	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		215 907	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		80 800	
	Dettes fiscales et sociales	DY		46 992	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		940 380	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 439 286	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		444 547		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032